



Communiqué de presse

Paris, le 26 août 2011

SCANDALE À LA RATP, L'UNSA-RATP EXIGE LA JUSTICE

Suite aux divers articles et reportages sur les possibles malversations d'un individu surnommé le « Roi », l'UNSA-RATP prend l'initiative et communique auprès de l'ensemble des salariés de la RATP, ainsi qu'aux médias, afin d'éclaircir définitivement notre position et de rétablir certaines vérités.

Le « Roi » a été purement et simplement radié de notre syndicat et ce, depuis le 4 janvier 2011, suite à une procédure initiée en octobre 2010.

Son syndicat l'UNSA-COMMERCIAL a été exclu, ainsi que tous les fidèles collaborateurs qui le composaient. Ce syndicat avait pour champ d'activités principal, le département SEM, à savoir le personnel commercial.

Les motifs de cette radiation (désaffiliation) sont d'ordres politiques, syndicaux et comportementaux en collectivité.

Malgré l'ensemble des conséquences syndicales envisageables, cette décision a été prise sans hésitation. L'UNSA-RATP estime que grâce à cet acte réfléchi et déterminé, l'omerta qui régnait sur ce secteur de l'Entreprise commence à se fissurer.

L'UNSA-RATP mettra tout en œuvre pour qu'éclate la vérité. Nous condamnons fermement ces agissements sans aucune restriction si ces derniers sont bien entendus prouvés.

Nous souhaitons si tel était le cas, que les condamnations envers les différents responsables, soient exemplaires tant au niveau de l'Entreprise que de la justice.

L'UNSA-RATP en son nom propre, va entamer l'ensemble des démarches juridiques pour que vérité soit faite et apportera son soutien aux potentielles victimes qui le désireraient.

C'est donc avec détermination et sans aucune crainte que l'UNSA-RATP réclame une transparence totale et une justice impartiale.

L'UNSA-RATP